UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DE MÉDECINE

COMMISSION DE LA RELEVE
ET DE LA RECHERCHE
Prof. Martine Collart, Vice-doyenne
Prof. Serge Ferrari, Vice-doyen
Co-président-es

Aux post-doctorant-es

Genève, le 8 février 2024/as

Appel d'offre pour des postes de maître-assistant-e à 50% pour octobre 2024

Chères/Chers Collègues,

La Faculté de médecine met au concours pour le 1er octobre 2024 des postes de maître-assistant-e à 50% pour 2 ans, renouvelable une année. Le Décanat charge la Commission de la relève et recherche de l'évaluation des dossiers de candidature pour l'attribution et le renouvellement des postes.

Ces postes sont destinés uniquement à des personnes post-doctorantes qui souhaitent se lancer dans la carrière académique avec un projet indépendant, et qui sont soutenues par des professeur-es, responsables hiérarchiques, prêt-es à les accompagner pour atteindre leur objectif.

Conditions de postulation :

1) Les candidat-es ont obtenu leur PhD depuis 3 ans au maximum au moment de la postulation.
2) Les candidat-es s'engagent à chercher des fonds pour soutenir le projet de recherche qu'ils veulent développer, au moins à hauteur du montant permettant de couvrir leurs propres besoins en consommables.
3) Les candidat-es s'engagent à postuler dès la première année du soutien décanal pour des postes de relève Ambizione, Eccellenza, Cloetta, ERC, et/ou pour des postes de professeur-e assistant-e (en Suisse et à l'étranger).
4) Les professeur-es, responsables hiérarchiques, s'engagent à compléter de 50% le salaire des candidat-es pendant toute la durée des postes de maître assistant-e octroyés par la Faculté. Les professeur-es doivent stipuler également comment seront redistribuées les tâches du/de la candidat-e au sein du groupe de recherche s'il/elle obtient le poste susmentionné.

Suivi des candidat-es et prolongation du mandat :

1) Les postes sont octroyés pour 2 ans et les candidat-es sont évalué-es avant la fin de la deuxième année sur la base d'un entretien avec 2 mentores désigné-es parmi les membres de la R2 et en particulier au regard des projets de recherche soumis par les candidat-es lors de leurs postulations à des postes de relève et de l'obtention de fonds pour soutenir leur projet indépendant.
2) En cas d'évaluation positive, le soutien décanal de 50% est reconduit une troisième année, sinon le mandat n'est pas renouvelé.

Le dossier de candidature doit être rédigé suivant les normes de la Faculté et selon le document ad hoc. Il comportera notamment 3 pages maximum décrivant le projet envisagé pour le mandat et pour les soumissions de financement, ainsi qu'une lettre du/de la supérieur-e hiérarchique s'engageant à ce que son/sa candidat-e soit auteur-e de correspondance s'il/elle est 1er/ère auteur-e des publications issues du mandat. Toutes les informations nécessaires à la rédaction du dossier se trouvent sur cette page web.

Le dossier doit être remis à Madame Annick Salzmann (tél. 95931, Annick.Salzmann@unige.ch) au Décanat, d'ici le **11 mars 2024.** Les candidat-es retenu-es après un premier tour de sélection par la commission, seront **auditionné-es le 25 avril 2024 (16h -19h)**. La présence du/de la responsable hiérarchique sera également requise à l'issue de l'audition.

Demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous adressons, chères/chers Collègues, nos meilleures salutations.

Professeur Serge Ferrari
Vice-doyen

Professeure Martine Collart
Vice-doyenne

Copies : PI smf, smc, smd